

AMBROISIES L'ARS alerte



Fabienne Bernard, de l'ANA, est en charge du suivi des ambroisies.

Parmi la dizaine de plantes envahissantes en Ariège, l'ambrosie occupe une place particulière. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a lancé une campagne de sensibilisation contre elle. Pour autant, son éradication s'avère difficile et demande l'implication de tous.

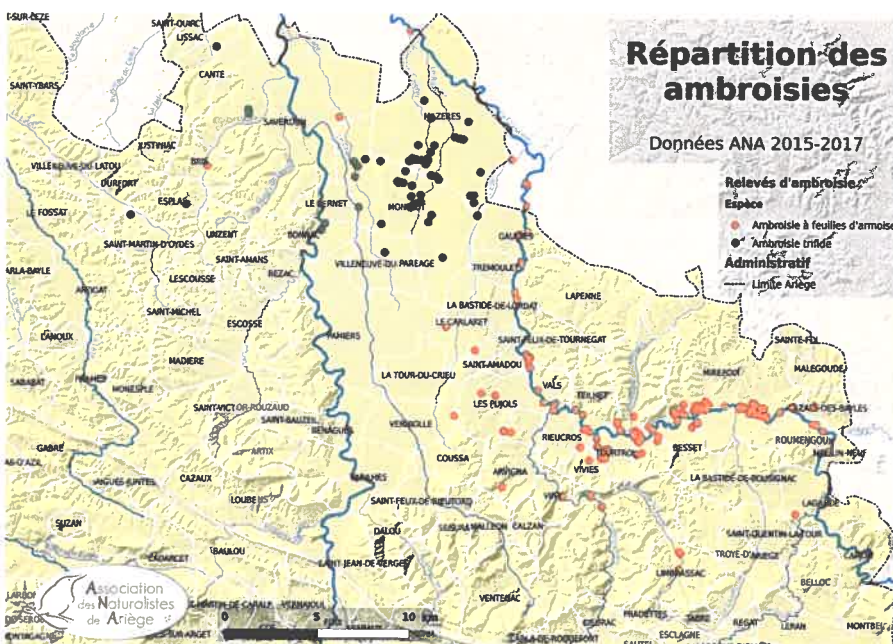
Le scénario de la progression en France de diverses espèces d'ambrosie peut être digne d'une œuvre de science-fiction et, depuis 2017, un décret permet de les classer en tant que nuisibles pour la santé humaine. Hautement allergènes, elles provoquent

généralement en fin d'été, des urticaires, des conjonctivites, de la toux, de l'eczéma, des rhinites... Comme bien d'autres plantes me direz-vous! Certes, mais sa capacité à se répandre en fait une problématique majeure. Son pollen peut être libéré jusqu'à cent kilomètres et ses

graines, nombreuses, sont viables jusqu'à quarante ans dans le sol. Elle envahit donc les espaces très rapidement comme cela a pu être constaté dans la vallée du Rhône où des études de l'Observatoire Régional de Santé Auvergne Rhône-Alpes révèlent que, 13 à 21% des habitants souffrent d'allergie à l'ambrosie, avec une augmentation de 44% en seulement une dizaine d'années, entre 2004 et 2014. Cette augmentation se multiplie par deux dans les zones fortement infestées. Dans le département, c'est l'ANA qui travaille à ce sujet depuis trois ans.

QUI SONT-ELLES ?

Introduite en France depuis 1863 par le biais de semences provenant d'Amérique, l'ambrosie, peu connue du grand public, se décline sous différents aspects, ce qui rend son identification difficile. Mais, « *une fois qu'on la repère, on la visualise facilement* » note Fabienne Bernard, en charge de ce



Entre 2015 et 2017, l'ANA a réalisé un inventaire précis des zones en Basse-Ariège où les ambroisies sont présentes.



© FABRIENNE BERNARD

© JULIEN VERGNE



L'ambrosie à feuilles d'armoise présente des feuilles finement découpées, vertes sur les deux faces. Elle peut produire 3 000 graines par pied.

végétal au sein de l'ANA. Alors, pour que chacun puisse participer à son éradication un petit cours de biologie s'impose. Sur les quatre espèces d'ambrosie qui existent en France, deux sont présentes en Ariège. L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante qui s'étale, prenant la forme d'un buisson. Sa hauteur varie entre vingt centimètres et deux mètres. Ses feuilles, contrairement à l'armoise commune avec laquelle on pourrait la confondre, sont vertes des deux côtés, et ne sentent pas quand on les froisse. Ses tiges sont souvent velues et ramifiées; et ses fleurs, de vert pâle à jaune, se dressent en épis.

L'ambrosie trifide possède des feuilles découpées en trois à cinq lobes. Elle peut mesurer jusqu'à quatre mètres de hauteur et en cela, se repère aisément dans les champs cultivés.

En Ariège, l'ANA a réalisé une cartographie qui permet de déceler que la plante prolifère en plaine, dans les secteurs de Pamiers, Saverdun et de la vallée de l'Hers. Ces pros-



© JULIEN VERGNE



© PHILIPPE SERPAULT

© FABRIENNE BERNARD



L'ambrosie envahit rapidement l'espace. Son pollen peut être transporté par le vent à plus de 100 kilomètres et ses graines peuvent rester actives sous terre pendant 40 ans.

L'ambrosie se développe aux lisières des cultures messicoles, les graines étant transportées par le matériel agricole.



© FABRIENNE BERNARD

L'ambrosie trifide peut atteindre quatre mètres de hauteur et coloniser les champs de tournesol et de maïs.

pections ont permis de recenser 187 stations; certaines dotées de quelques pieds seulement tandis que d'autres en contiennent des milliers. « *Les ambrosies se situent au-dessous de 800 mètres d'altitude* » précise Fabienne Bernard, bien qu'aucune exploration n'ait encore eu lieu en montagne. « *Pour ces recherches sur le terrain, nous faisons appel à des bénévoles de juillet à octobre. Dans tous les cas, nous pouvons affirmer que cette plante est déjà trop installée en Ariège* » ajoute-t-elle, et concerne 37 communes au total; raison pour laquelle l'ARS alerte la population et engage des campagnes de sensibilisation. Dans certains départements, la lutte contre l'ambrosie est même devenue obligatoire par l'établissement d'arrêtés préfectoraux.

Ces plantes colonisent les parcelles agricoles, les chantiers, les bords de route, les bords des cours d'eaux, les carrières... C'est-à-dire tous les endroits où la terre est remuée et le sol remanié, cette action favo-

risant son implantation. Alors, certaines professions, particulièrement touchées par l'ambrosie, sont ciblées par l'ANA, laquelle les informe sur le danger de cette plante. Ainsi, l'association organise des réunions d'information mais aussi des chantiers participatifs d'arrachage. Pour l'heure, la participation de la part des professionnels à ces actions demeure faible. Pourtant, quelques solutions peuvent être mises en place, mais cela nécessite un changement des pratiques. Le personnel du Conseil Départemental qui travaille sur les bords de route ont par exemple été informés afin qu'ils réalisent, dans certains endroits spécifiques, une fauche au bon moment : c'est-à-dire lorsque les fleurs apparaissent (août à septembre), pour limiter la propagation du pollen, et aussi juste avant la grenaison (de septembre à octobre). Il est vrai que les solutions proposées peuvent paraître fastidieuses et longues mais elles s'avèrent impératives.

UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

Les agriculteurs sont eux aussi fortement concernés par cette plante invasive. Dans certaines parcelles agricoles, l'ambrosie peut entraîner une perte de rendement, des semences non conformes, des charges supplémentaires de traitement de sol, et même des conflits de voisinage.

L'ambrosie est problématique pour les agriculteurs car elle se développe en fin de printemps et début d'été, en même temps que des cultures importantes en Ariège : maïs, tournesol, soja, sorgho... La plupart de ces cultures d'été est semée à fort écartement, ce qui laisse passer la lumière et favorise le développement des mauvaises herbes, donc de l'ambrosie qui, ne supportant pas la concurrence, se développe en l'absence de couverture végétale. «*La Chambre d'Agriculture de l'Ariège travaille également depuis plusieurs années sur la couverture végétale entre deux cultures qui a de nombreux avantages*» dont celui de limiter cette plante, explique Stanislas Poudou, conseiller en agronomie à la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et en charge du dossier des ambrosies.

Ainsi, les agriculteurs sont censés jouer un rôle prépondérant dans le repérage des zones impactées et dans leur destruction et doivent se sentir concerné, aussi bien pour la viabilité de leur exploitation que pour une question de santé publique. «*Une vigilance est de mise dans le désherbage des cultures d'été, comme pour toutes les autres mauvaises herbes*» avance Stanislas Poudou. Plusieurs stratégies peuvent être mises en place pour l'éradication de ce végétal, selon les cultures en rotation sur les parcelles, le type de matériel des agriculteurs...

Et, sans doute parce que la mobilisation dans le monde agricole reste faible, un plan d'action concernant l'ambrosie trifide est en train de prendre forme depuis juin. Piloté par la Fédération Régionale de Défense

Il existe une exposition, réalisée par l'Association des Naturalistes d'Ariège, qui explique la menace sanitaire engendrée par cette plante allergène et qui permet à l'association, missionnée par l'ARS, d'intervenir auprès des différents acteurs de l'environnement, collectivités et Chambre d'Agriculture.



L'ambrosie à feuille d'armoise, présente sur la vallée de l'Hers, peut atteindre une hauteur d'un mètre.

contre les Organismes Nuisibles, il permettra de mettre en place des actions concrètes et pérennes de lutte contre cette plante. Pour l'heure, des prospections sont en cours, mais dès l'automne, des enquêtes et rencontres avec les agriculteurs sont prévues.

Et il faut agir de suite car il n'existe aucune réelle méthode pour débarrasser le département de cette invasion, si ce n'est une surveillance continue. À son niveau, chacun peut agir. Par exemple, les ambrosies sont présentes dans certains mélanges destinés à nourrir les oiseaux. Il est alors

conseillé de tamiser les graines avant de les disposer à l'extérieur car, plus petites que celles du tournesol, les graines d'ambrosie peuvent ainsi être facilement identifiées et retirées. D'ailleurs, il existe une plateforme de signalisation, ouverte à tous : www.signalement-ambrosie.fr. Les informations qui y sont notées permettent à l'ANA de procéder à des vérifications et d'organiser des actions contre cette plante opportuniste dont le nom renvoie à l'immortalité.

STÉPHANIE LOPEZ

